

Compte- rendu réunion groupe livre 14/04/2020 / édition indépendante

Listes des présents : Interbibly, CIL, LILE, Olivier Bron (éditions 2024 et président du Syndicat des Editeurs Alternatifs), Chloé Becqueriaux (éditions Le Cosmographe), Florent Grandin (éditions Le Père Fouettard), Centre de créations pour l'Enfance, Central Vapeur, Caranusca, Poema, Lectures et Loisirs, La Pensée Sauvage.

Introduction : rappel des aides nationales générales, livre (plan d'urgence du CNL) et des aides régionales générales (Fonds Résistance).

- Les éditeurs soulignent l'inadaptation de l'aide d'urgence du CNL dédiée à l'édition indépendante en terme de critères, de montants jugés trop faibles (500 000 euros pour toute une filière) et de rigidité administrative. Beaucoup d'éditeurs, dans les critères actuels, n'y ont pas accès car ils ont mobilisé le fonds de solidarité (dont le montant reste faible au regard des pertes), ce qui peut apparaître comme une situation paradoxale.
→ Ce règlement serait en cours de révision pour être mieux adapté aux réalités des besoins et de l'écosystème. Ce point est particulièrement à suivre dans le cadre de l'amendement de notre contrat de filière. La question de l'emploi du reliquat des 5 millions du plan d'urgence (3 millions non fléchés) est également posée.
- Les aides de droits commun (prêts, avances remboursables) vont ajouter de la dette à la dette pour des entreprises structurellement fragiles voire déjà endettées (problème de mobilisation des dispositifs existants / refus des banques). Cette année est une année de « survie » et la question de la projection pour l'an prochain se pose au sein d'une filière éditoriale très hétérogène (selon les volumes de sorties, les emplois etc.).
- Les nouveautés des éditeurs sont décalées et les éditeurs craignent des retours massifs par les librairies des livres commercialisés avant la crise. Ces difficultés vont se prolonger jusqu'à la fin de l'année. Il y a un risque réel d'assèchement de la création.
→ La prise de conscience et les comportements des libraires concernant le soutien à l'édition indépendante sera déterminante dans cette période propice à la crispation et au repli. Les libraires peuvent être dans une position défensive et aller vers des ventes « faciles » pour reconstituer leurs trésoreries.

Premières propositions de soutien :

- 1) Dans une optique de complémentarité des aides régionales, ajustement de l'aide à l'édition indépendante dans le cadre du contrat de filière : réflexion autour de l'opportunité / faisabilité financière d'un soutien aux pertes d'exploitation non couvertes par les dispositifs de reports d'échéances (nécessité de les quantifier à partir d'une typologie et d'établir un périmètre resserré) ;
- 2) Inciter les libraires à être solidaires et travailler au principe d'une régulation des retours ;
- 3) Opérations / communications grand public : sensibiliser le grand public à l'importance de retourner en librairies et par ricochet à soutenir l'édition indépendante sur le modèle du « circuit court »
Deux hypothèses : installation de corners dédiés à l'édition indépendante régionale dans des librairies participantes / opération à expertiser « 1 livre acheté, 1 livre offert » (achat de livres par la collectivité mis à disposition des libraires et offerts pour les clients)
Augmentation de la communication et de la visibilité de Quinzaine de la librairie indépendante
Mobilisation de la carte Jeunest et du Pass culture (à partir de l'été) pour augmenter les transactions ;
- 4) Commandes publiques : enveloppe exceptionnelle pour les parutions de janvier et de février des éditeurs régionaux pour les achats des collectivités et des bibliothèques (question des aides possibles pour valoriser davantage l'édition régionale) / promotion auprès de l'Education Nationale ; question sur les aides financières aux libraires sur l'achat d'assortiments de livres provenant de la production des éditeurs de création de la Région (variante du schéma économique 1 livre acheté / 1 livre offert).